

CONVENTION DE PARTENARIAT 伙伴关系

ENJOI

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU





Entre,

L'Association ENJOI58,

Représenté par Monsieur **Régis TAUPIN**, en qualité de Président,

🏠 10 rue Poisson, 58190 SAISY

Nadia SOLLOGOUB,

en qualité de Sénatrice,

🏠 58200 COSNE-SUR-LOIRE

Et,

Enedis,

Représentée par Madame **Sylvie CANTREL-ANNE**, en qualité de Directeur Territorial Nièvre,

🏠 1 rue du Ravelin, case 64, 58020 NEVERS CEDEX

NS 7c 2

PREAMBULE



De jeunes éleveurs nivernais se constituent en association (Enjoi58) pour se lancer dans un projet d'ouverture et ont pour ambition de découvrir, comprendre et s'ouvrir à la culture chinoise, ils souhaiteraient poser des premiers jalons d'échanges bilatéraux qu'ils soient d'ordre professionnels, éducatifs et amicaux en se déplaçant en Chine durant une semaine du 12 au 21 mai 2019.

Cet évènement permettra aux éleveurs nivernais :

- d'acquérir une expérience internationale dans le cadre de leur métier
- de développer un réseau de partenaires qui pourra être une vraie rampe de lancement pour leur carrière professionnelle
- renouer les liens ville-territoires ruraux à travers l'organisation de manifestations communes
- partager ces expériences internationales avec les autres acteurs du département et de la région et notamment les étudiants de l'enseignement supérieur agricole
- faire la promotion de l'agriculture nivernaise, de la qualité des élevages et de la viande charolaise

Enedis Territoire Nièvre souhaite :

- renforcer la relation de proximité et créer des liens durables avec les professionnels du monde agricole en valorisant le savoir-faire.
- participer au développement de l'économie locale.

L'association Enjoi 58 et Enedis, ont été mis en relation par l'intermédiaire de **Nadia SOLLOGOUB**, sénatrice très impliquée dans le monde agricole de la Nièvre.

Il a été convenu ce qui suit :



ARTICLE 1 : OBJET DE LA PRESENTE CONVENTION

La présente convention a pour but de définir les modalités pratiques du partenariat.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DES PARTIES

Engagement d'Enedis Nièvre

Enedis Territoire Nièvre verse à l'association une aide de 1000 euros dans l'objectif de financer l'action décrite dans le préambule.

Cette contribution sera versée par lettre chèque à l'ordre de l'association Enjoi 58 après la signature de la présente convention.

Engagement de l'association Enjoi58

L'association s'engage à mettre en avant l'image d'Enedis durant la totalité de l'action.

ARTICLE 3 : LA COMMUNICATION

Enedis et l'association recherchent des coopérations sur la communication valorisant l'action des différentes parties.

Les deux parties s'interdisent d'établir une communication sans en avoir au préalable informé l'autre partie.



- Fait à Nevers, le 22 février 2019.

En trois exemplaires originaux

SIGNATURES

Régis TAUPIN,
Président de l'association Enjoï58

Nadia SOLLOGOUB,
Sénatrice

Sylvie CANTREL-ANNE,
Directeur Territorial
Nièvre